



# Le p'tit bleu

Le bulletin de la section syndicale CFTC de Computacenter

un syndicat libre et indépendant

N° 40

Avril

2018

## NEGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE Des propositions réalistes pour le bien de tous

Le 17 avril se tiendra la deuxième réunion de N.A.O (Négociation Annuelle Obligatoire) où la direction nous présentera sa vision en matière d'amélioration des conditions de travail et de salaires. Cela sera l'occasion aussi pour les organisations syndicales, de faire part de leurs revendications en la matière.

Bien que la N.A.O soit traditionnellement un accord qui n'est pas signé faute de trouver un terrain d'entente sur les propositions qui sont faites, la CFTC a décidé de changer la donne en présentant à la direction 7 propositions réalistes pour le bien de tous, tout en mettant un accent particulier sur les bas salaires. (Rassurez-vous, il ne s'agit pas de vous vendre une maison à prix spécial dans un charmant petit village perdu de l'Ile de France, ni de vous faire bénéficier d'une réduction sur vos balais d'essuie-glace.)

### Nos propositions...

De plus en plus de salariés sont très éloignés de leur agence de rattachement. Pour autant, et sous prétexte qu'ils sont en régie chez un client, les primes dont ils bénéficiaient jusqu'à présent sont progressivement supprimées, ce qui représente pour certain d'entre eux un manque à gagner allant jusqu'à 100 € par mois alors que leur salaire n'a pas augmenté depuis plusieurs années. L'étape suivante sera-t-elle la suppression des véhicules société pour tous ?

**C'est la raison pour laquelle nous demandons l'intégration de la prime de détachement et du forfait ADSL comme une prime unique de 90 euros mensuel pour tous les techniciens du TRG, quelque soit leur situation (Itinérants ou sédentaires) et l'extension de cette prime aux autres salariés ne disposant pas de bureau attribué (bureau fixe) au sein de l'entreprise et par l'entreprise (et non par le client).**

Pour les mêmes raisons que présentées ci-dessus, nous demandons la réintroduction des primes de trajets supprimées aux salariés se déplaçant en clientèle (tel que défini dans l'accord ARTT et dans le respect de la loi L3121-4) et son extension à l'ensemble du personnel ainsi que le paiement d'une prime de découché à partir de la première nuit (et non de la troisième comme actuellement) selon le barème suivant de 30, 60, 90, 120 euros pour 4 nuits et pour tous les salariés.

Nous demandons la revalorisation générale des salaires de 2,5% (correspondant à une inflation de 1,2% et de 1,3% pour l'évolution des salaires dans le privé). Il y a un blocage ou une quasi-stagnation des salaires depuis 10 ans en moyenne sur la partie fixe malgré l'augmentation du livret COST de 2,5% sur 2017. Les seules évolutions se pratiquent que par la People Review. A ce titre, nous demandons aussi **le versement d'une prime exceptionnelle de 750 € par salarié** pour compenser la stagnation des salaires subie depuis 10 ans ainsi que la mise en place d'un 13ème mois.

L'attractivité de notre entreprise passe aussi par les avantages procurés par son Comité d'Entreprise, c'est la raison pour laquelle nous demandons la **revalorisation de la participation de l'employeur pour le budget des œuvres sociales à hauteur de 180 euros par salarié.**

### ...sont l'affaire de tous !

La réussite de cette négociation dépend aussi de vous. Car c'est en soutenant nos propositions que nous pourrons convaincre notre direction de leur utilité. Pour faire entendre votre voix, utilisez le formulaire que vous trouverez sur notre site web, <https://cftccomputacenter.fr> et envoyez le à votre manager ou votre RRH.

site internet : <https://cftccomputacenter.fr>

nous écrire : [contact@cftccomputacenter.fr](mailto:contact@cftccomputacenter.fr)

Vos délégués syndicaux : Patrice : 06.15.25.77.63 — Christophe : 06.83.17.20.40

Pouvoir s'opposer  
Toujours proposer  
Syndicat  
**CFTC**